



Chevilly-Larue

Objet : Lettre d'Entrée en Relation

Madame, Monsieur,

En application de l'article 325-3 du Règlement général de l'AMF relatif aux CIF, je vous adresse les informations réglementaires et les informations complémentaires préconisées par La Compagnie des CGPI, association professionnelle agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

I. Notre cabinet

CHAMPOLLION CONSEILS est une société indépendante délivrant des prestations de conseils et des préconisations de solutions en ayant toujours à l'esprit de sécuriser le patrimoine tout en optimisant la situation patrimoniale de ses clients. Notre mission est d'avoir un regard tant sur les aspects financiers que juridiques, de veiller à la cohérence des décisions prises dans un contexte mouvant.

Nos clients sont des personnes physiques qui souhaitent développer, optimiser le rendement ou le mode de détention de leur patrimoine dans une optique de transmission.

Dans notre démarche de qualité et de transparence, en règle avec les autorités de tutelle, nous vous présentons nos différentes accréditations, nos garanties, et notre offre de service.

II. Le Conseil en Investissements Financiers

CHAMPOLLION CONSEILS a adhéré à la Compagnie des CGPI au titre de laquelle elle a été inscrite sur la liste des Conseillers en Investissements Financiers sous le n° d'enregistrement F000274



Depuis le 1^{er} janvier 2013, une obligation d'inscription sur le Registre Unique tenu par l'ORIAS (Organisme pour le registre des intermédiaires en assurance) est faite pour tout professionnel souhaitant assurer un service de conseil en investissements financiers auprès de ses clients/prospects.

Nos relations contractuelles au titre du « conseil en investissements financiers » reposeront seulement sur le présent document et sur ceux qui y seront rattachés explicitement dans l'avenir. Toute énonciation contraire dans le cadre de correspondances ou de documents contractuels qui vous ont été adressés dans le passé ne pourra plus être dorénavant prise en considération au titre de l'exercice de l'activité de CIF.



III. Le Courtage en assurance

Pour respecter la réglementation en vigueur, CHAMPOLLION CONSEILS est inscrit en tant que Courtier en Assurance auprès de l'ORIAS (Organisme pour le registre des intermédiaires en assurance) depuis le 15 juin 2012 sous le numéro 130 021 22.

IV. Le Courtage en opération de banque et service de paiements

Depuis le 1^{er} janvier 2013, une obligation sur le Registre Unique tenu par l'ORIAS (Organisme pour le registre des intermédiaires en assurance) est faite pour tout professionnel souhaitant assurer un service de courtage en opération de banque et service de paiements auprès de ses clients/prospects.

CHAMPOLLION CONSEILS propose cette activité et est enregistrée sous le numéro 130 021 22.

V. Carte professionnelle de transactions sur immeubles et fonds de commerce

CHAMPOLLION CONSEILS est titulaire de la carte de Transactions sur immeubles et fonds de commerces sans détention de fonds, délivrée par la CCI Paris Ile-de-France n° CPI 9401 2017 000 019 108

VI. Obligation de formation

Vos besoins changent et donc nos pratiques s'adaptent en permanence, aussi Les membres de l'équipe CHAMPOLLION CONSEILS ont pris l'engagement conformément aux directives de la Compagnie des CGPI de justifier d'au moins 60 heures sur 2 ans d'actualisation de leurs compétences.

VII. Garanties et Assurances responsabilité civile professionnelle

L'ensemble des activités de Champollion conseils est assuré par la compagnie d'assurance Covea Risks sous le numéro 228974, et tous les membre de la compagnie des CGPI, ce sont engagés à justifier annuellement d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle, de produire leur casier judiciaire

CHAMPOLLION CONSEILS, S.A.S au capital de 1000 € - RCS 790 743 108 Créteil, Siret 790 743 108 00025

Téléphone : 06 01 76 13 77 - Email : contact@champollion-conseils.fr - Fax : 09 55 87 86 30

Bureau : 220 Avenue de Stalingrad – 94550 CHEVILLY-LARUE ; Siège : 3 rue de Provence - 94550 Chevilly-Larue

Conseils en Investissements Financiers référencé sous le numéro : F000274 par la Cie des CGPI, Association agréée par l'A.M. F

Intermédiaire e Assurance et Intermédiaire en Opération de Banque et Services de Paiement, inscrit à l'ORIAS sous le numéro 13002122

Assurance Responsabilité civile et Garanties financières conforme à l'article L 530-1 et L 530-2 du code des assurances souscrit auprès de

la société d'assurance Covéa Risks 19-21 allées de l'Europe 92616 Clichy Cedex sous le numéro d'adhérent 228974



et de déclarer immédiatement, sous peine de déchéance, tout événement susceptible de le modifier et enfin de respecter les dispositions incluses dans le code de bonne conduite de La Compagnie des CGPI.

VIII. Compétence Juridique Appropriée

Titulaire d'un diplôme universitaire d'expert en Gestion de patrimoine, nous possédons la CJA (compétence Juridique Appropriée), qui nous permet de comprendre et de piloter pour nos clients les différents interlocuteurs comme les avocats, notaires et experts comptables avec lesquels nous pouvons être amenés à travailler en interprofessionnalité.



IX. Rémunération

Dans le cas où nous initiions une relation commerciale débouchant sur une prestation de service, une lettre de mission viendra formaliser le cadre, la finalité et les modalités de rémunération cette prestation. Ces rémunérations peuvent être de deux ordres :

- Une rémunération constituée en partie ou en totalité par des commissions et rétrocessions* reçues des fournisseurs de services financiers au titre des produits éventuellement acquis à la suite des conseils prodigués.
- Une rémunération sur présentation de notes d'honoraires**, définie dans la lettre de mission.

Toute facturation d'honoraires est subordonnée à l'acceptation d'une lettre de mission.

X. Nos partenaires

Conformément aux prescriptions de l'article 325-3 alinéa 4 du Règlement général de l'AMF relatif aux CIF et à l'article L. 341-3 du code monétaire et financier, je vous informe de l'identité du ou des établissements promoteurs de produits avec lesquels j'entretiens une relation significative de nature commerciale sans aucun lien capitalistique

La Banque DELUBAC, la banque Privée ODDO et Cie, le Groupe SWISSLIFE (assurance et banque privée), la banque privée CHOLET & DUPONT, Vie-Plus, le groupe Le Conservateur, NAMI AEW Europe, PERIAL, CILOGER, le Groupe April, Bouygues Immobilier, Icade, I-Plus, Vinci Immobilier, Groupe Easy Solution, Primonial, Urban Premium, Atland Voisin.

Chacun de ses acteurs a été sélectionné en fonction de compétences reconnu dans son domaine d'expertise, ils ont surtout en commun de respecter tous les critères suivants : **solidité financière, expertise reconnue, indépendance et qualité de la relation client.**

XI. Notre Offre de services



Type de conseils :	Approche produit : Fourniture de solutions répondant à un besoin identifié	Approche globale : Avec honoraires de conseils sans suivi patrimonial	Approche globale : Avec honoraires de conseils avec suivi patrimonial
Audit/Recensement /Analyse	Recensement : Collecte d'informations patrimoniales	Bilan patrimonial complet ou thématique	Bilan patrimonial complet ou thématique
Rémunération	Commissionnement par les promoteurs	Honoraires payées par le client	Honoraires payées par le client
Proposition de solutions concrètes et suivi	Oui	Sur demande du client	Sur demande du client
Abonnement **	Non	Non	Oui

**** Abonnement** : Nous définissons ensemble un nombre de rencontre dans l'année où nous effectuerons un suivi des actions mises en place à la suite de la mission de conseil, à approfondir ou optimiser un des aspects du patrimoine (Civil, Economique, Fiscal ou Social) ou encore à aborder un thème précis comme la transmission du patrimoine par exemple.

XI. Notre vision du conseil en Gestion du Patrimoine

Diplômé de l'université de Clermont-Ferrand, je suis à même de réaliser un audit patrimonial complet (civil, économique, fiscal et social). Audit, qui peut déboucher selon la complexité de votre situation



sur une proposition d'ingénierie patrimoniale qui consiste à élaborer une stratégie destinée à optimiser la jouissance attendue de la possession d'un patrimoine.

Champollion Conseils est convaincu que la qualité relationnelle est une source de confiance, c'est pourquoi votre conseiller vous est dédié et qu'il vous suit pendant toute la durée de nos prestations.

L'accompagnement est primordial dans un marché où tout peut être confus très vite. Aussi nos rencontres sont programmées au rythme que vous estimez nécessaire durant l'année, les formes de communication sont validées ensemble (chez vous, à nos bureaux, par téléphone ou par mails).

Nos échanges sont constructifs et pédagogiques afin que vous preniez des décisions ou des options en toute connaissance de cause. Notre expérience permet de répondre à vos questions et si nous n'avons pas la réponse, nous avons bâti un réseau de professionnels (notaires, avocats, experts-comptables ...) à votre service.

Ainsi, c'est vous qui décidez dans quelle mesure, selon vos besoins, vous voulez que notre cabinet vous accompagne.

Nous choisissons notre gamme de solutions selon les besoins spécifiques de nos clients, affinons nos outils de sécurisation financière et d'optimisation juridique.

Fait en double le.....à Le client



**CHAMPOLLION
CONSEILS**

BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

* Le détail de la rémunération du conseiller par commissions, agissant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation de ses produits. Le conseiller s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.

**Taux Horaire 120 €HT. Tarif susceptible d'évolution en fonction de la complexité de la mission.

CHAMPOLLION CONSEILS, S.A.S au capital de 1000 € - RCS 790 743 108 Créteil, Siret 790 743 108 00025

Téléphone : 06 01 76 13 77 - Email : contact@champollion-conseils.fr - Fax : 09 55 87 86 30

Bureau : 220 Avenue de Stalingrad – 94550 CHEVILLY-LARUE ; Siège : 3 rue de Provence - 94550 Chevilly-Larue

Conseils en Investissements Financiers référencé sous le numéro : F000274 par la Cie des CGPI, Association agréée par l'A.M. F

Intermédiaire e Assurance et Intermédiaire en Opération de Banque et Services de Paiement, inscrit à l'ORIAS sous le numéro 13002122

Assurance Responsabilité civile et Garanties financières conforme à l'article L 530-1 et L 530-2 du code des assurances souscrit auprès de la société d'assurance Covéa Risks 19-21 allées de l'Europe 92616 Clichy Cedex sous le numéro d'adhérent 228974